

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire
Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 09
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n°2018-068
COMPTE ADMINISTRATIF 2017
BUDGET ANNEXE DE
L'ASSAINISSEMENT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 mai 2018 et affichée le 29 mai 2018.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **11.4 JUIN 2018**

LE MAIRE

Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 5 JUIN 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi 5 juin, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean-Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot.

Absents représentés : Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe (par M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint), M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Sonia Bitaut), Mme Catherine Gossard (par Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe), Mme Bibi-Fatima Anli (par Mme Dorisca Tiburce), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe), Mme Mikaëla Latra (par M. Wilfrid Cerveaux).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Karine Infante à 17h23.

Départ (s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau à 17h46.

Absent (s): Mme Firose Gador.

.....
.....

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales dont notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-21 et suivants relatifs aux conditions et modalités de votes des comptes administratifs des communes,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2017 dressé par le comptable public,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » en date du 24 mai 2018,

Vu le rapport présenté en séance le 5 juin 2018 relatif au compte administratif 2017 du budget annexe de l'Assainissement,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot), M. le Maire ne prend pas part au vote,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le compte administratif 2017 du budget annexe de l'Assainissement.

Article 2 : d'arrêter les résultats de l'exercice 2017 comme suit :

- un excédent de 445 538,23 € en section de fonctionnement,
- un déficit de 193 260,51 € en section d'investissement ;

Article 3 : d'arrêter le montant des restes à réaliser en dépenses à 253 261,89 € et en recettes à 74 713,62 € ;

Article 4 : de maintenir le résultat de clôture de 8 497 660,40 € en section de fonctionnement compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement;

Article 4 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU